Dunkerque, présidée par l'honorable député conservateur, M. Delilis, pour la transférer au Comice agricole de Bergues, dont il est lui même, Claeys, président, soulève un violent tumulte.

Le conseiller général de Bergues et M. Desmyttère échangent des propos plus qu'aigre-doux, les interruptions se croisent de tous les points de la salle, et le Président est impuissant à ramener le calme. Comme toujours, c'est M. des Rotours qui rétablit l'ordre.

En fin de compte, l'amendement sera examiné à la session d'août.

Le vœu Delescluse

Sur un rapport de M. Alain-Chartier, le conseil émet un avis favorable au vœu de M. Delescluze, relatif à la gratuite du mandat de conseiller général. Il avait fallu, auparavant, procéder à un scrutin dont voici les résultats : Pour, 35 ; contre, 1 (M. Emile Moreau). M. Sculfoir et plusieurs membres de la gauche avancée ont déclaré s'abstenir.

DIVISION DU DÉPARTEMENT DU NORD

M. le Préfet déclare que le vœu déposé par M. Louis Legrand, de Valenciennes, sur le fractionnement du département du Nord en deux parties : département du Nord et département de l'Escaut, est irrégulier en droit et en forme, suivant la loi de 1871. Il en a conféré avec M. Louis Legrand, qui a consenti à retirer son vœu.

M. Louis Legrand dit qu'il est d'accord avec M. le préfet, qu'il retire son vœu, qu'il voulait seulement que la proposition fut mise à l'étude dans les conseils d'arrondissements et que son désir était rempli.

M. Bernimont, rapporteur, dit alors que son rapport étant sans objet, il ne le lira pas. Il indique qu'il était contraire au vœu, conformément à la décision unanime du bureau.

Après la lecture d'une vingtaine de rapports d'intérêt local, le Président déclare la session close. La séance est levée à 7 heures. G. C.

NORD

Cour d'assises du Nord. — Aux onze affaires que nous avons déjà signalées pour la prochaine session, il faut ajouter les suivantes :

12, Arthur-Amédée Delborre, 32 ans, magasinier à La Madeleine ; affaire de mœurs. — 13, Georges-Joseph Flament, 48 ans, frappeur à Lille ; tentative d'assassinat. — 14, Alexandre-Joseph Félix, 55 ans, tisserand à Templeuve ; affaire de mœurs.— 15, Auguste-Eugène Cordier, 19 ans, domestique à Capelle ; tentative d'empoisonnement, incendie et abus de confiance qualifié.— 16, Edmond Platevoet, 37 ans, journalier à Dunkerque ; affaire de mœurs. — 17, Gustave-Victor Christoire, 20 ans ; Auguste-Jucte-François Holeu, 19 ans ; et Arthur-Joseph Saffers, 19 ans, tous trois domestiques à Tourcoing ; vol qualifié.— 18, Jules-Adolphe Moucheront, 17 ans, journalier à Cappelle ; incendie volontaire et vol. — 19, Pierre-François-Alexandre-Joseph Mahieux, 58 ans, demeurant à Lille ; affaire de mœurs.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne.— *Pêches miraculeuses.* — Les bateaux pêcheurs de Boulogne-sur-Mer sont très heureux en ce moment. L'un d'eux a pris, sur les côtes d'Islande, dans une seule marée et un seul coup de filet, le chiffre énorme de *quarante quatre à quarante-cinq mille morues*; le bateau a dû, pour préparer et saler cette énorme quantité de poissons, qui doivent passer un à un dans les mains, se retirer pendant deux ou trois jours dans un petit havre voisin.

Un autre navire de ce port, le lougre n° 1189, se rendant pour pêcher au Dogger-Bank, rencontra à l'entrée de la mer du Nord une énorme baleine qui avait sans doute été harponnée et blessée par quelque baleinier à vapeur et était allée mourir bien loin.

Le bateau boulonnais, ne pouvant à lui seul ramener à terre ce cétacé qui était plus gros que lui, hela un autre navire de Boulogne et tous deux, en joignant leurs efforts, parvinrent à remorquer la baleine et à l'emmener à Egerson, dans l'un des fiords de la Norwège. Ils la dépécèrent et tirèrent 81 tonnes de gras de ce monstre marin.

BELGIQUE

Un affreux accident a Tournai. — Un de nos correspondants particuliers de Tournai nous envoie la dépêche suivante :

Tournai, 8 mai.

Un affreux accident a jeté la consternation hier soir à la gare de Tournai. A peine le dernier train de Gand était-il parti qu'on apprenait que le chef-garde Massioty, du dépôt de cette ville, venait d'être relevé sur la voie à l'état de cadavre. L'accident s'était produit à hauteur près du pont sur l'Escaut. Massioty a perdu l'équilibre, est tombé et a été littéralement broyé.

Bruxelles. — Le gouvernement vient de conclure une convention avec le *Norddeutsche Lloyd* de Brème au sujet du choix d'Anvers comme port d'escale des paquebots allemands transocéaniques. D'après les dispositions de la convention, tous les paquebots réguliers que le *Norddeutsche Lloyd* enverra de Bremerhaven vers l'Asie orientale et l'Australie devront faire, tant à l'aller qu'au retour, escale à Anvers.

En raison de cet engagement, le gouvernement belge assure au *Norddeutsche Lloyd* une subvention annuelle de 80,000 francs et remboursera en outre le montant des droits de pilotage et de fanaux.

La convention est conclue pour un an ; le premier départ aura lieu de Bremerhaven le 30 juin.

Prix du pain pour ménage de famille avec boulangers. Pain de ménage, composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou mâcaux. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0.27 c. Pain de deuxième qualité, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme à 0.29,5c. Pain blanc, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0.31 c. Pain de fleur (dit pain français), composé de fleur de première qualité, le pain de 125 grammes est taxé à 4.25; les deux pains à 8.50; les quatre pains à 17.00; les huit pains à 34 c. Fait à l'Hotel de la Mairie de Roubaix, le 7 mai 1886.

Le Maire de Roubaix, P. Dubrombs, adjoint.

ETAT-CIVIL. — Roubaix. — Déclarations de naissances du 7 mai. — Clement Deschamps, rue Desaix. — Eugénie Dhollandec, rue du Tilleul, Grande-Cite, 53. — Hector Seynaeve, rue Darbo. — Coralie Fiers, Hôtel-Dieu. — Marie Tibeau, rue St-Antoine, 80. — Louis Payelle, boulevard de Beaurepaire, maison Luc. — Florence Delacourt, rue Corneille, 6. — Andre Hennion, rue de la Lys, 15. — Paul Tapis, rue de Lannoy, 34. — Henri Destombes, rue Christophe-Colomb, 7. — Décès du 7 mai. — Désire Grymonprez, 69 ans, propriétaire, rue de Lille, 45. — Agathe Vanverschuren, 40 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Victoire Letierce, 24 ans, bouchère, rue de Croix, 13. — Edouard Cornsier, 31 ans, mécanicien, rue St-Eleuthère, 11. — Edmond Wante, 1 an, Place du Trichon. Alphonse Jonville, 1 an, rue de Tourcoing.

Tourcoing. — Déclarations de naissances du 7 mai. — George Vienne, rue de Gand. — Victor Desurmont, rue de l'Epine. — Auguste Dheoge, rue des Pins. — Gustave Delannoy, sentier de Roubaix. — Camille Douxville, rue de la Croix-Blanche. — Louis Desurmont, à la Croix-Rouge. — Décès du 7 mai. — Emile Devey, 54 ans 5 mois, camionneur, rue du Cœur-Joyeux. — Angèle Callewaert, 1 an 8 mois 20 jours, rue Delhaye. — Charles Desurmont, 67 ans 8 mois, garçon de magasin, rue de Lille. — Palmyre Vandenck, 1 mois, rue des Cinq-Voies.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille Hector GRIMONPREZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Désiré-Jean-Baptiste-Julien-Louis GRIMONPREZ, décédé à Roubaix, le 7 mai 1886, à l'âge de 69 ans et un mois, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 9 courant, à 8 heures 1/2, aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 10 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 43.

Les amis et connaissances de la famille DELEUX-BERNABE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Joséphine BERNABE, décédée à Wattrelos, le 7 mai 1886, à l'âge de 22 ans et un mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 9 courant, à 3 heures, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, chemin des Coutiers.

Les amis et connaissances de la famille ARENSMALETIERCE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Virginie-Marie-Joseph LETIERCE, décédée à Roubaix, le jeudi 6 mai 1886, à l'âge de 24 ans et 6 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 10 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Croix, 13.

Les amis et connaissances de la famille AGACHE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste AGACHE, décédé à Roubaix, le 7 mai 1886, dans sa 83e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, *sont priés de considérer le présent avis comme en tenant* lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 11 courant, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le lundi 10, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Avelghem, 34.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, le jeudi 13 mai 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Pierre-Paul WATTEAU, époux de Dame Marie-Catherine D'HALLUIN, décédé à Roubaix, le 29 avril 1881, à l'âge de 52 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 10 mai 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Jean-Camille-André TILLET, décédé à Roubaix, le 21 mars 1886, dans sa 19e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 10 mai 1886, à 10 heures, pour le repos des ames : de Monsieur Léon-Jules TAILLIER, propriétaire, décédé à Lille, (section de Fives), le 12 mars 1886, à l'age de 61 ans, et de Dame Adèle-Nicole WANDUICQ, son épouse, décédée à Lille, (section de Fives), le 19 mai 1866, à l'age de 44 ans, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 10 mai 1886, à 8 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur Gustave BOUZIN, contre-maître chez MM. Buisine et Cie, veuf en premières noces de Dame Alodie VINCENT, époux de Dame Coralie MOINE, décédé à Roubaix, le 9 avril 1886, à l'age de 43 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le mardi 11 mai 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Jean-François GRAU, adjudant des Sapeurs-Pompiers, membre actif de la Société des Sauveteurs du Nord, époux de Dame Maria DESMETTRE, décédé à Roubaix, le 8 avril 1886, à dans sa 52e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 11 mai 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Eugène ROOS, époux de Dame Hortense HUS, décédé à Roubaix, le 10 avril 1886, dans sa 41e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Une nouvelle pile électrique. — On annonce, dans la *Revue nationale d'électricité*, que MM. Erhart et Vogler ont inventé une pile, douée d'une énergie stable pendant un temps assez long, et ne se polarisant pas. Elle est du genre Daniell et à circulation.

Voici sa disposition : chaque élément est formé d'une lame de zinc sur laquelle on place un parchemin, puis un cadre en carton et une feuille de plomb. On pose ensuite le zinc, le parchemin, le carton et le plomb de l'élément suivant, et on continue cette juxtaposition.

Quand on a un nombre d'éléments suffisant, on les assujettit entre deux planches au moyen de boulons et d'écrous. Les pôles négatifs (zinc) et positifs (plomb) étant en contact, on met le tout dans un récipient et on la remplit avec de l'eau pure, puis on la fait communiquer avec un réservoir parfaitement clos, contenant une solution saturée de sulfate de cuivre avec des cristaux de ce sel.

La substitution du sulfate de cuivre à l'eau de la pile se fait par l'intermédiaire de deux tubes de caoutchouc aboutissant à deux petits réservoirs longitudinaux en forme de gouttières, garnis d'autant d'ajustages qu'il y a d'éléments. Ces ajustages sont formés d'autant de tuyaux de plumes d'oie plongeant à la partie supérieure de chaque élément. La sulfate de cuivre descend dans le fond de la pile et est remplacé par l'eau qui monte dans le réservoir, où elle se sature du sel de cuivre. On voit qu'il se forme un double courant qui fonctionne continuellement.

Qui donc oserait dire au progrès téléphonique : « Tu n'iras pas plus loin. » ?

A l'instar de ce qui existe déjà dans certaines villes de Belgique et des Etats-Unis, il serait question d'employer le téléphone comme... réveil-matin.

Tout abonné désireux de se lever de très bonne heure n'aurait qu'à prévenir, la veille, le bureau central de transmission.

Cette précaution une fois prise, il pourrait dormir sur ses oreilles, bien certain d'être carillonné en temps utile — à moins que le préposé du bureau téléphonique ne roule lui-même à poings fermés.

D'autre part, un journal scientifique — on ne lit pas assez ces feuilles là ? — nous informe que l'on espère pouvoir transmettre bientôt une image, une esquisse quelconque, par téléphone.

Déjà la science reproduit instantanément, par le fil, des lettres ou des croquis au trait. Encore quelques recherches, et l'on compte obtenir des dessins ombrés. *L'art électrique* serait créé.

Décidément, tout arrive — et tout arrivera.

Douze détenus ont tenté, ces jours derniers, de s'évader de la maison de répression de Saint-Denis. S'étant procuré, on ne sait comment, une lime, ils s'en servirent pour scier les barreaux de la chambre où ils couchaient. Cette chambre est située au troisième étage du bâtiment de l'aile gauche. Pour descendre dans la cour, ils attachèrent leur draps bout à bout et se laissèrent glisser le long de la façade. Malheureusement pour eux, ils ont été surpris au moment où ils se disposaient à escalader le mur d'enceinte de la prison, dernier obstacle, et ils furent aussitôt renfermés dans une salle basse, d'où, quelques heures plus tard, ils étaient extraits pour être dirigés sur le Dépôt de la Préfecture, en attendant leur comparution devant le tribunal correctionnel.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE
(8e Chambre)

Les assassinats en chemin de fer

La cour d'assises de Melun jugera dans peu de jours l'auteur présumé d'un crime en chemin de fer qui offre avec l'affaire Barrême une frappante analogie, et dont le meurtrier du préfet de l'Eure s'est évidemment inspiré.

Quelques jours avant l'assassinat de M. Barrême, on retirait d'une fosse, du côté de Provins, le cadavre d'un sieur Munier, cocher de Mme de la Verderie. Munier avait été ligoté dans une brouette appartenant au matériel des chemins de fer et jeté au fond de l'eau.

L'enquête établit que le malheureux cocher avait été dévalisé de nuit et assassiné en wagon, puis jeté par la portière ; l'assassin s'était lui-même précipité hors du train en marche, avait placé sa victime dans une brouette qu'il trouva près d'un poste de cantonnier, et avait versé le cadavre jusqu'à ce qu'il trouvât un étang.

Le coupable supposé est un nommé André, employé de chemin de fer révoqué, chez lequel on saisit une chemise ensanglantée.

En attendant sa comparution devant le Jury de Seine-et-Marne, André s'essayait jeudi sur le banc de la huitième chambre pour répondre de deux vols commis également dans deux trains en marche, et qui constituent, au regard du procès d'assassinat, un précédent accablant.

Il s'installait, au départ de Paris, dans un wagon de train de grandes lignes, ayant soin de choisir un compartiment où un voyageur se trouvât seul avec lui. Le train en marche, il se plaignit d'avoir reçu au guichet des billets une pièce fausse de 2 fr., et priait l'autre voyageur de lui prêter une pièce de même valeur, afin de la comparer avec la sienne.

On ne refusait jamais, on tirait son porte-monnaie. André l'empoignait, puis se jetait à bas du wagon, le plus souvent retombait sur ses jambes aussi aisément qu'en descendant d'omnibus, parfois roulait à terre, sans se blesser d'ailleurs, et recommençait le lendemain sa petite industrie.

Il a été condamné de ce fait par le tribunal correctionnel, à trois ans de prison, en attendant sa comparution en cour d'assises.

VARIÉTÉS

LE GARROTE

Selon toute probabilité l'assassin de l'évêque de Madrid va subir la peine capitale. On connaît peu en France le mode adopté de l'autre côté des Pyrénées pour débarrasser la société de ces êtres nuisibles qui ont su inspirer une si vive sympathie au président de la république française. Les détails suivants que nous empruntons à la *Décade* seront donc de nature à intéresser nos lecteurs :

Il y a dans chaque prison espagnole une chambre pour l'exécuteur des hautes œuvres, appelée *el cuartel de bergudo*. Le bourreau est appelé *bergudo* ; le condamné, *el reo* ; la corde du bourreau, *la blanca*. Se rendre à l'exécution se traduit, dans l'argot des prisons, par *andar à la blanca* ; être sur le point d'être exécuté, par *amarrando à la blanca* (attaché dans la corde blanche). La pendaison, néanmoins, bien qu'on y est recouru autrefois, a fait place au *garote* ou strangulation, qui est encore le mode d'exécution employé aujourd'hui, lorsqu'il s'agit de la peine capitale.

Le garrote est un collier de fer très-fort, muni, par derrière, d'une vis d'une immense force de compression: un tour brise la colonne vertébrale et produit une mort instantanée. Le réo, ou condamné, est lié par une chaîne passé autour de sa taille et placée pendant une journée devant l'autel de la chapelle de la prison, pour y prier et y méditer. Un prêtre le visite de temps à autre; puis il est conduit à l'endroit même où il a commis le crime qu'il va expier, si c'est dans la ville; sinon, quelque *plaza* publique, telle que la place du marché. Il est accompagné par un prêtre, qui prie avec lui pendant tout le trajet et le supplie de décharger sa conscience en confessant tout la vérité. Dans ses mains enchaînées, le reo porte le *SantoChristo* ou crucifix; puis il est attaché à un siége en bois, assez semblable à un fauteuil; le collier de fer est passé autour de son cou, la vis est tournée, et en un instant le cou, comprimé, est réduit à l'état de pulpe allongée, la langue et les yeux lui sortent de la tête.

Dans quelques cas, le corps est laissé sur place pendant quelques heures; dans d'autres, il est aussitôt emporté. Toutefois, la peine de mort n'est pas généralement appliquée. Dans ce pays, où l'homicide et le meurtre se tiennent de si près, où le crime est si difficilement prouvé, et où la vie est tenue pour si peu de chose, il est très-difficile de décider quand il est à propos de recourir à une mesure aussi extrême.

Il y a quarante ans, on conduisait à Séville un criminel sur le lieu de l'exécution. Un prêtre le précédait, recommandant l'âme du meurtrier à la miséricorde de Dieu. Le condamné tenait dans ses mains un massif crucifix en cuivre. Comme on approchait du garrote, il dit au prêtre :

« J'ai une dernière confession à faire. »

Le prêtre se tourna et, jetant par dessus sa tête et celle du condamné les vastes plis de ses vêtements sacerdotaux, approcha son oreille des lèvres de l'assassin qui, levant aussitôt le crucifix, lui en asséna un coup qui fendit littéralement le crâne de l'innocent confesseur. Le monstre, par cet affreux moyen, ne gagna qu'un jour de répit :

« Mais, dit-il, *uno dia de vida es vida* (un jour de vie est toujours la vie). »

Voici une autre histoire d'un genre différent et beaucoup plus récente :

Il y a dix ans, dans une ville de Catalogne, deux hommes furent conduits au supplice. Ils avaient probablement tué un gardien ou un sergent de ville, crime qui est encore puni de mort en Espagne. L'exécuteur en dépêcha un, et il ajustait le collier de fer autour du cou de l'autre, lorsqu'il s'aperçut, en essayant de tourner la vis, que, par suite de quelque défaut de conformation dans le cou, l'instrument refusait de fonctionner. Le malheureux condamné souffrit une angoisse mortelle pendant trente longues minutes. Alors l'exécuteur, prenant le collier du supplicié, l'essaya sur l'autre homme. Il n'y réussit pas davantage, et l'infortuné, cruellement meurtri, fut reconduit en prison. Une dépêche télégraphique demandant des ordres fut envoyée au gouverneur, à Madrid, et, avec une générosité digne de louange, le roi Alphonse télégraphia immédiatement la grâce du condamné.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Désordres d'ouvriers grévistes près Lyon
Siège d'une usine.

Lyon, 8 mai. — De graves désordres, provoqués par des ouvriers verriers actuellement en grève, se sont produits à La Mulatrière, près Lyon.

Dans cette localité se trouve l'usine Allouard, qui malgré la grève s'efforce de continuer en partie sa fabrication, employant tous les ouvriers de bonne volonté ; pour éviter à ceux-ci les vexations des grévistes, on les loge à l'usine.

Une voiture amenait aujourd'hui à l'usine deux mobiliers d'ouvriers qui continuaient le travail lorsqu'elle fut attaquée à coups de pierres et de bâton par une bande de grévistes.

Le charretier tomba bientôt, grièvement blessé : la voiture fut démolie et les mobiliers précipités dans le Rhône.

Après ce bel exploit les grévistes se lancèrent à l'assaut de l'usine qu'ils attaquèrent à coups de pierres, brisant toutes les vitres et blessant ainsi plusieurs ouvriers qui travaillaient à l'intérieur.

Leurs efforts se concentrèrent principalement contre la grande porte qui résista fort heureusement; devant cette impuissance et plusieurs coups de fusils ayant été tirés en l'air à l'intérieur, les grévistes repartirent après avoir frappé plusieurs femmes employées à l'usine.

On craint que de nouveaux désordres ne se produisent demain : des troupes seront envoyées sur les lieux.

Mort d'un sénateur

Limoges, 8 mai. — M. Ninard, sénateur de la Haute-Vienne, est mort hier soir, à neuf heures, des suite d'un érysipèle phlegmoneux.

Un forêt en feu

Strasbourg, 8 mai. — Un incendie considérable a éclaté hier dans la forêt de Gollnow, en Poméranie. On dit que trois cents arpents sont en flammes.

La question grecque

On télégraphie de Berlin, 7 mai, au *Journal des Débats* :

« La rupture des relations diplomatiques entre la Turquie et la Grèce est considérée ici comme le prélude de l'entrée des troupes turques sur le territoire hellénique. La *Gazette nationale* dit que si la Grèce ne recule pas devant la guerre, c'est que probablement elle doit compter sur l'appui d'une grande puissance.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Conseil des ministres

Paris 8 mai. — Le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée dans la matinée. M. de Freycinet a exposé la situation de la Grèce. Aucune nouvelle annonçant l'établissement du blocus n'est par venue jusqu'à présent.

Paris, 8 mai. — On dément que les troupes turques aient franchi la frontière. L'espérence d'un dénouement pacifique n'est pas encore abandonnée.

La grève de Decazeville

Paris, 8 mai. — Une réunion de 600 personnes a eu lieu hier à Decazeville. Basly et Carrié présidaient. M. Renès a proposé d'accepter la proposition de la compagnie. Aucune décision n'a été prise.

Le grève de la Nièvre

Paris, 8 mai. — La grève des bûcherons de la Nièvre est presque terminée.

Les grèves à Chicago

New-York, 8 mai. — Les grèves à Chicago sont terminées. Les trains commencent à circuler librement.

Les événements grecs

Londres, 8 mai. — Le *Times* demande que les puissances chargent la Turquie de donner une verte leçon aux Grecs, afin de les convaincre de leur impuissance, mais d'autre part un télégramme reçu par le *Times* de Constantinople constate que la Porte a résolue a résolue à rester sur la défensive. Un télégramme envoyé de Vienne au même journal dit que la Porte adresse à la Grèce un ultimatum. La Grèce décrétera la levée en masse.

Paris, 8 mai. — Aucune dépêche de Grèce n'est parvenue au ministère des affaires étrangères ; le mouvement en avant des troupes turques n'est pas confirmé ; on croit que la Russie attend le commencement des hostilités pour se prononcer en faveur de la Grèce. Elle expliquerait ainsi son abstention dans les mesures coercitives.

Un meeting de prêtres irlandais

Londres, 8 mai. — 400 prêtres appartenant à la religion catholique romaine, se sont réunis hier chez M. Dungannon. La réunion, qui était présidée par l'archevêque Armagh, s'est occupée de la question du *home rule*.

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Antoing, Blandain, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin Messines, Mouscron, Moorslede, Néchin, Neuve Eglise, Taintegnies, Templeuve, Tournai, Warneton, Wervicq, Ypres.

FOIRE DE ROUBAIX 1886

HIPPODROME ROUBAISIEN

Samedi 8 mai 1886. Nouveau spectacle et débuts des 10 étalons trakènes, de l'éléphant vélocipédiste, des frères Martinetti. — Steeple chase à la Richard. — Débuts de la famille Gantier et des clowns Chanchi. Grande charivari par les 10 nouveaux clowns. — Dimanche 9 avril. Deux grandes représentations, à 3 heures et à 8 heures. — Prix des places : Fauteuils, 3 fr. Pourtour, 2 fr. Premières Galeries, 1 fr. 25. Deuxièmes Galeries, 60 centimes. Pour la location et les abonnements s'adresser à l'Hippodrome, bureau du gérant.

MENAGERIE REIDENBACH. — La plus vaste ménagerie du monde, comprenant plus 150 animaux, tels que lions, tigres royaux, léopards, panthères, jaguars, ours noirs, ours blancs, singes, serpents, crocodiles, etc. etc. Tous les soirs à huit heures et demie, grande représentation par le dompteur Reidenbach dans la cage des fauves.

Au bout du Boulevard Gambetta. CIRQUE EQUESTRE sous la direction de M. De Desnaulenaoustier. 25 artistes, 20 chevaux. — Tous les soirs à 8 heures, grande représentation. — Les Français en Russie, pantomime militaire à grand spectacle. — Ellie, l'incomparable cheval caoutchouc. — Les hommes volants, par les célèbres frères Antonio. — Grand travail à la Richard. — Prix des places : Stalles, 2 fr. 50 ; 1 fr. 50 ; 2me, 1 fr. 50 ; 50 cent.

Champ de Foire de Roubaix

PALAIS des FANTOCHES

DU CÉLÈBRE

JOHN HOLDEN

DE LONDRES

Le plus grand succès de l'époque

pour la première fois en cette ville

La voiture de la princesse Diamantin

tout en or, traînée par quatre étalons traquenés, 60 décors neufs, valeur 1,500 francs.

« LA BELLE ET LA BÊTE »

Grande pantomine, ballet, Féerie et Apothéose à la *Lumière électrique* aux mille couleurs et Cascades d'eau naturelle. — 120 costumes, 45 changements à vue et 60 décors neufs, le plus beau et le plus riche spectacle de la foire.

Tous les soirs à 8 heures, GRANDE et BRILLANTE représentation.

Dimanche, Lundi et Jeudi, à 3 heures, représentation de Famille.

Les Fantoches de M. Holden sont avantageusement connues et nous ne pouvons qu'encourager les habitants d'assister à ses charmantes et intéressantes représentations.

Prix des places (Représentation du soir) : Stalles, 3 fr.; Premières, 2 fr.; Secondes, 1 fr.

Représentation du jour : Stalles, 1 fr. 50 ; Premières, 1 fr., et Secondes, 50 centimes.

Le bureau de location sera ouvert au Palais des Fantoches, de 10 heures du matin à midi, et de 2 à 5 heures. 12683

SOMNAMBULE

DE PARIS

Mme ALCIDE

première somnambule de France et célèbre chiromancienne; donne des consultations sur toutes choses : Passé, présent et avenir.

Son salon est toujours place de la Liberté, (ancienne place du Marché au Charbon), en face le Théâtre des Oiseaux savants, à Roubaix, pour 8 jours seulement. 24050

CONCOURS COLOMBOPHILES

Concours de Longueau organisé par la fédération colombophile roubaisienne, et donné au siège de la société les *Francs du Pile*, établie chez M. C. Prouvost, au Palais Place du Pile, 505 pigeons lâchés le 21 avril 1886 à 6 h. 20 par M. Leman convoyeur.

1er prix, E. Moulard, 8 h. 35 ; 2e, id., 8 h. 36 ; 3e, Lefebvre, 8 h. 37 ; 4e, E. Holmart, 8 h. 38 ; 5e, Watteau, 8 h. 38 ; 6e, Carrette, 8 h. 39 ; 7e, Debackor, 8 h. 40 ; 8e, A. Duret, 8 h. 41 ; 9e, L. Leclercq, 8h. 43 ; 10e, Duquenne, 8h. 43 ; 11e, Debaghet, 8h. 43 ; 12e, H. Clement, 8h. 44 ; 13e, G. Nerinck 8h. 44 ; 14e, H. Catel, 8h. 45 ; 15e, H. Clement 8h. 45 16e, D'Halluin Varrasse 8h. 45 ; 17e, Tassart fils, 8h. 46 ; 18e, P. Hecqet 8h. 46 ; 19e, A. Duret, 8h. 46 ; 20e, Delcourt, 8h 48. 21e, D'Halluin-Varrasse, 8h. 46 ; 22e, F. Lefebvre, 8h. 46 ; 23e, Delval, 8h. 46 ; 24e, Sauwens, 8h. 47 ; 25e, Gilman, 8h. 47 ; 26e, H. Clement, 8h. 47 ; 27e, id., 8h. 48 ; 28e, Masse, 8h. 48 ; 29e, Delange, 8h. 50 ; 30e, A. Duriez, 8h. 50 ; 31e, F. Robbe, 8h. 48 ; 32e, Demeulenaere, 8h. 49 ; 33e, Boisnam, 8h. 49 ; 34e, Hagre 8h. 49 ; 35e, Parent, 8h. 49 ; 36e, H. Clément, 8h. 50 ; 37e, T. Holmart, 8h. 50 ; 38e, T. Carlier, 8h. 50 ; 39e, T. Holmart, 8h. 50 ; 40e, id., 8h. 50 ; 41e, Desfrennes, 8h. 50 ; 42e, C. Catel, 8h. 50 ; 43e, H. Deheuwels, 8h. 51 ; 44e, H. Delannoy, 8h. 51 ; 45e, Dupuis, 8h. 51 ; 46e, C. Catel, 8h. 51 ; 47e, Dasse, 8h. 51 ; 48e, Delourme, 8h. 51 ; 49e, Deman, 8h. 51 ; 50e, Lorthiois, 8h. 51 ; 51e, Debens, 8h. 51 ; 52e, H. Delannoy, 8h. 52 ; 53e, Bauwens, 8h. 52 ; 54e, Dupuis, 8h. 52 ; 55e, L. Lepers, 8h. 52 ; 56e, G. Desrousseaux, 8h. 52 ; 57e, P. Tilleul, 8h. 52 ; 58e, Descamps, 8h. 52 ; 59e, D'Hellemmes, 8h. 52 ; 60e, E. Mateu, 8h. 52 ; 61e, id., 8h. 51 ; 62e, A. Draux, 8h. 52 ; 63e, Gilman, 8h. 53 ; 64e, id., 8h. 53 ; 65e, H. Catel, 8h. 53 ; 66e, id., 8h. 53 ; 67e, Carrette, 8h. 53 ; 68e, Jean-Baptiste, 8h. 53 ; 69e, T. Carlier 8h. 53 ; 70e, Désant, 8h. 53 ; 71e, Duflot, 8h. 53 ; 72e, Dutrent, 8h. 53 ; 74e, Verbert, 8h. 53 ; 75e, L. Dutte, 8h. 53 ; 76e, Carrette, 8h. 53 ; 77e, Declercq, 8h. 53 ; 78e, Watteau, 8h. 53 ; 79e, H. Catel, 8h. 53 ; 80e, Verecken, 8h. 53 ; 81e, Sit, 8h. 54 ; 82e, Stinaker, 8h. 55.

Dimanche 9 mai concours sur Creil à la société, le *Pigeon Blanc*, établi chez M. Joseph Dutholt rue de l'Epeule 58. 100 fr. prix d'honneur.

COFFRES-FORTS

incombustibles

Système BAUCHE, de Reims

Nouveau système à plaques d'acier de 50mm, blindant les portes et tout le système de fermeture.

S'adresser chez J. GRIAUX, dépositaire, 29, rue Blanchemaille, Roubaix.

COMPTOIR DE CHANGE

Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place

Emile VION

Maison de confiance connue et fondée à Lille en 1862

ACHAT ET ESTIMATION

d'or, d'argent et de diamants

ACHAT ET VENTE AU COMPTANT

de toutes valeurs

TITRES CONTRE ESPÈCES, ESPÈCES CONTRE TITRES

Ordre de Bourse à terme

exécutés par agent de change

Courtage officiel, sécurité absolue

PRÊTS SUR TITRES AU TAUX LEGAL

et commission. 11135

MAISON

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne, ivoire, nacre, etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, couteaux-poignards, couteaux de poche fins, etc.

Réparations et repassage tous les jours.

PILULES COLBERT

STOMACHIQUES, APÉRITIVES et DÉPURATIVES, souveraines contre la constipation, la bile, les glaires et les étourdissements. 3 fr. la boîte 90 pilules. — Dépôt à Roubaix, dans toutes les pharmacies. 12693

COMMERCE

LAINES

Le Havre, 8 mai, 9 h. 5 matin.

(*Avis de MM. André, Dumanoir et Degoy